

Réf: Dossier N° 039394

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « MAROUEN »

Siège social Abidjan, Abobo, AVOCATIER AGNISSANKOI, Lot  
453, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 15/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAROUEN »

Objet : Bâtiments, travaux publics, forages, topographie, prestations diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, AVOCATIER AGNISSANKOI, Lot  
453, Ilot 51

Dirigeant(s) : M DIABATE M'BADIO OUSMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05834 du 05/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28298/GTCA/RC/2021 du 05/10/2021

